



CCAS

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE

Numéro SIRET : 26050010300015

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET CCAS

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 21/01/2021 ,BP 0

Sommaire

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières		X
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BP
	2021

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 395 289,00	6 395 289,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 395 289,00	6 395 289,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	93 900,00	93 900,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		93 900,00	93 900,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 489 189,00	6 489 189,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 035 805,00		1 027 156,40	1 027 156,40	1 027 156,40
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 171 135,00		5 080 706,60	5 080 706,60	5 080 706,60
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	198 437,00		192 216,00	192 216,00	192 216,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	6 405 377,00		6 300 079,00	6 300 079,00	6 300 079,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 400,00		9 710,00	9 710,00	9 710,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 411 777,00		6 309 789,00	6 309 789,00	6 309 789,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	88 500,00		85 500,00	85 500,00	85 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	88 500,00		85 500,00	85 500,00	85 500,00
	TOTAL	6 500 277,00		6 395 289,00	6 395 289,00	6 395 289,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	-----------------------------------------------	--

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 395 289,00
---	------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	18 110,00		23 185,00	23 185,00	23 185,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 355 870,22		1 306 427,00	1 306 427,00	1 306 427,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 122 899,78		5 062 510,00	5 062 510,00	5 062 510,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 762,00		1 712,00	1 712,00	1 712,00
	Total des recettes de gestion courante	6 498 642,00		6 393 834,00	6 393 834,00	6 393 834,00
76	PRODUITS FINANCIERS	180,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 498 822,00		6 393 834,00	6 393 834,00	6 393 834,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 455,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 455,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
	TOTAL	6 500 277,00		6 395 289,00	6 395 289,00	6 395 289,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	-----------------------------------------------	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 395 289,00
---	------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	84 045,00
------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 045,00		86 545,00	86 545,00	86 545,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	91 045,00		91 545,00	91 545,00	91 545,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	320,00		400,00	400,00	400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00		500,00	500,00	500,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	820,00		900,00	900,00	900,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	91 865,00		92 445,00	92 445,00	92 445,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 455,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 455,00		1 455,00	1 455,00	1 455,00
	TOTAL	93 320,00		93 900,00	93 900,00	93 900,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
----------------------------------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 900,00
-----------------------------------------------------	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	4 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	320,00		400,00	400,00	400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00		500,00	500,00	500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	4 820,00		8 400,00	8 400,00	8 400,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 820,00		8 400,00	8 400,00	8 400,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	88 500,00		85 500,00	85 500,00	85 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	88 500,00		85 500,00	85 500,00	85 500,00
	TOTAL	93 320,00		93 900,00	93 900,00	93 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
----------------------------------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 900,00
-----------------------------------------------------	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	84 045,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 027 156,40		1 027 156,40
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 080 706,60		5 080 706,60
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	192 216,00		192 216,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 710,00		9 710,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		85 500,00	85 500,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		6 309 789,00	85 500,00	6 395 289,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
-------------------------------------------	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	6 395 289,00
------------------------------------------------------	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		1 455,00	1 455,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	400,00		400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	5 000,00		5 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	86 545,00		86 545,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00		500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		92 445,00	1 455,00	93 900,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
------------------------------------------------------------	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	93 900,00
-----------------------------------------------------	---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	23 185,00		23 185,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 306 427,00		1 306 427,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 062 510,00		5 062 510,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 712,00		1 712,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 455,00	1 455,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		6 393 834,00	1 455,00	6 395 289,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				6 395 289,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 500,00		7 500,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (sauf 1688 non budgétaire)	400,00		400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00		500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		85 500,00	85 500,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		8 400,00	85 500,00	93 900,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				+
AFFECTATION AU COMPTE 1068				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				93 900,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 035 805,00	1 027 156,40	1 027 156,40
604	RESTAURATION COLLECTIVE	499 550,00	550 650,00	550 650,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 430,00	6 625,00	6 625,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	53 100,00	54 900,00	54 900,00
60621	COMBUSTIBLES	10 700,00	10 700,00	10 700,00
60623	ALIMENTATION	46 700,00	42 978,00	42 978,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 786,00	27 500,00	27 500,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	14 440,00	15 290,00	15 290,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	14 725,00	13 450,00	13 450,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 810,00	2 750,00	2 750,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 280,00	5 070,00	5 070,00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	1 060,00	1 100,00	1 100,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 120,00	300,00	300,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	51 450,00	36 750,00	36 750,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	16 700,00	16 700,00	16 700,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	21 980,00	21 550,00	21 550,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	56 872,00	56 872,00	56 872,00
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS	700,00	1 900,00	1 900,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	1 400,00	700,00	700,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	4 523,00	8 385,00	8 385,00
6156	MAINTENANCE	36 100,00	28 380,00	28 380,00
6161	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES	9 189,00	7 930,40	7 930,40
617	ETUDES ET RECHERCHES		1 000,00	1 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	2 315,00	2 345,00	2 345,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 396,00	2 210,00	2 210,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 800,00	1 820,00	1 820,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 750,00		
6226	HONORAIRES	4 095,00	3 665,00	3 665,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 295,00	2 313,00	2 313,00
6232	FETES ET CEREMONIES	180,00	175,00	175,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	660,00	365,00	365,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	48 430,00	39 300,00	39 300,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 054,00	7 598,00	7 598,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 045,00	7 145,00	7 145,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 350,00	1 300,00	1 300,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 875,00	1 875,00	1 875,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	300,00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	8 700,00	9 450,00	9 450,00
6288	AUTRES	50 785,00	36 115,00	36 115,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	160,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 171 135,00	5 080 706,60	5 080 706,60
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	15 800,00	15 600,00	15 600,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	14 300,00	14 300,00	14 300,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	25 200,00	20 500,00	20 500,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	2 170 350,00	2 074 926,60	2 074 926,60
64112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	33 000,00	27 700,00	27 700,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	346 000,00	340 000,00	340 000,00
64131	REMUNERATION	990 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	568 500,00	581 000,00	581 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	741 500,00	725 000,00	725 000,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	18 535,00	25 880,00	25 880,00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	13 000,00	10 500,00	10 500,00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	38 600,00	30 000,00	30 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6488	AUTRES CHARGES	41 850,00	41 800,00	41 800,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	198 437,00	192 216,00	192 216,00
6561	SECOURS D URGENCE	26 700,00	24 485,00	24 485,00
6568	AUTRES SECOURS	860,00	860,00	860,00
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	9 500,00	10 000,00	10 000,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	161 365,00	156 859,00	156 859,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	12,00	12,00	12,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		6 405 377,00	6 300 079,00	6 300 079,00
(a)=(011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	6 400,00	9 710,00	9 710,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	2 710,00	2 710,00	2 710,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 690,00	7 000,00	7 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 411 777,00	6 309 789,00	6 309 789,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	88 500,00	85 500,00	85 500,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	88 500,00	85 500,00	85 500,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	88 500,00	85 500,00	85 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	88 500,00	85 500,00	85 500,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 500 277,00	6 395 289,00	6 395 289,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 395 289,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	18 110,00	23 185,00	23 185,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	18 110,00	23 185,00	23 185,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 355 870,22	1 306 427,00	1 306 427,00
7031	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	45 000,00	45 000,00	45 000,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 291 125,00	1 248 000,00	1 248 000,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	19 745,22	13 427,00	13 427,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 122 899,78	5 062 510,00	5 062 510,00
74718	AUTRES	4 250,00	4 600,00	4 600,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	24 000,00	26 000,00	26 000,00
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	3 370 209,78	3 370 210,00	3 370 210,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 666 390,00	1 637 800,00	1 637 800,00
748	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	58 050,00	23 900,00	23 900,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 762,00	1 712,00	1 712,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	1 750,00	1 700,00	1 700,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	12,00	12,00	12,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		6 498 642,00	6 393 834,00	6 393 834,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	180,00		
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	180,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 498 822,00	6 393 834,00	6 393 834,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	1 455,00	1 455,00	1 455,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	1 455,00	1 455,00	1 455,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 455,00	1 455,00	1 455,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 500 277,00	6 395 289,00	6 395 289,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 395 289,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)		5 000,00	5 000,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL		5 000,00	5 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	91 045,00	86 545,00	86 545,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 183,00	12 782,00	12 782,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	18 132,40	22 004,00	22 004,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	68 729,60	51 759,00	51 759,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
Total des dépenses d'équipement		91 045,00	91 545,00	91 545,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	320,00	400,00	400,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	320,00	400,00	400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00	500,00	500,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500,00	500,00	500,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		820,00	900,00	900,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		91 865,00	92 445,00	92 445,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	1 455,00	1 455,00	1 455,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 455,00	1 455,00	1 455,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 455,00	1 455,00	1 455,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 455,00	1 455,00	1 455,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		93 320,00	93 900,00	93 900,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 000,00	7 500,00	7 500,00
10222	F.C.T.V.A.	4 000,00	7 500,00	7 500,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	320,00	400,00	400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00	500,00	500,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500,00	500,00	500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		4 820,00	8 400,00	8 400,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		4 820,00	8 400,00	8 400,00
-----------------------------------	--	-----------------	-----------------	-----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	88 500,00	85 500,00	85 500,00
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 680,00	4 680,00	4 680,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 209,03	2 350,00	2 350,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	514,00	515,00	515,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 289,43	4 830,00	4 830,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 188,20	8 595,00	8 595,00
28184	MOBILIER	23 839,51	24 450,00	24 450,00
28188	AUTRES	43 779,83	40 080,00	40 080,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		88 500,00	85 500,00	85 500,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		88 500,00	85 500,00	85 500,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		93 320,00	93 900,00	93 900,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
-----------------------------------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 900,00
-----------------------------------------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						IV					
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						A1					
Art.(1)	Lieu(s)	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
		INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT DEPENSES									
Total dépenses d'investissement		1 955,00	55 530,00										93 900,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500,00	55 530,00					10 518,00	25 597,00				92 445,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES							400,00					400,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000,00										5 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00	50 530,00					10 118,00	25 597,00				86 545,00
Opérations d'équipement													500,00
Opérations pour compte de tiers													
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 455,00</i>											<i>1 455,00</i>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00											1 455,00
Total recettes d'investissement		93 900,00						400,00					93 900,00
Recettes réelles		8 000,00						400,00					8 400,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 500,00											7 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							400,00					400,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00											500,00
Opérations pour compte de tiers													
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>85 500,00</i>											<i>85 500,00</i>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	85 500,00											85 500,00
Total dépenses fonctionnement		85 500,00											85 500,00
Dépenses réelles													88 885,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		88 885,00										
012	CHARGES DE PERSONNEL ET TRAIS ASSIMILES												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							42 345,00	145 800,00				192 218,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							2 210,00	500,00				9 710,00
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>85 500,00</i>											<i>85 500,00</i>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	85 500,00											85 500,00
Total recettes de fonctionnement		4 717 665,00	81 324,00					381 500,00	1 214 800,00				6 395 289,00
Recettes réelles		4 716 210,00	81 324,00					381 500,00	1 214 800,00				6 393 634,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES												23 185,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		23 185,00						884 300,00				1 306 427,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 716 210,00						16 000,00	330 300,00				5 062 510,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE												
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 455,00</i>											<i>1 712,00</i>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00						1 500,00	200,00				1 455,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'Assemblée délibérante (chaque article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	85 500,00				85 500,00
	Dépenses de l'exercice	85 500,00				85 500,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		88 865,00			88 865,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	85 500,00				85 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 071,00			4 071,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 000,00			7 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	4 717 665,00	81 324,00			4 798 989,00
	Recettes de l'exercice	4 717 665,00	81 324,00			4 798 989,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		23 185,00			23 185,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00				1 455,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		58 127,00			58 127,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 716 210,00				4 716 210,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		12,00			12,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	4 632 165,00				4 632 165,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS						Sous-fonction 04		
		20	21	22	23	24	25	26	41	48
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1

(1)	Libellé	11	12	Total		
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
67	COURANTE					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
70	ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE					
70	ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
74	PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
75	COURANTE					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					
(1)	Libellé	110	111	112	113	114
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
65	COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE					
70	ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
74	PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
75	COURANTE					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		341 640,00				341 640,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		341 640,00				341 640,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		341 140,00				341 140,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					145 800,00	145 800,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		500,00				500,00
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice		431 000,00			783 600,00	1 214 600,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		431 000,00			783 600,00	1 214 600,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		424 000,00			460 300,00	884 300,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		7 000,00			323 300,00	330 300,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		89 360,00				89 360,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT
FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	<i>Dépenses de l'exercice</i>				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION				
67	COURANTE				
	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	<i>Restes à réaliser - reports</i>				
	RECETTES (2)				
	<i>Recettes de l'exercice</i>				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
70	ENTRE SECTIONS				
74	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET				
75	VENTES DIVERSES				
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET				
	PARTICIPATIONS				
	AUTRES PRODUITS DE GESTION				
	COURANTE				
	<i>Restes à réaliser - reports</i>				
	SOLDES (2)				
		810	811	812	813
					814
					815
					816

	DEPENSES (2)				
	<i>Dépenses de l'exercice</i>				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION				
67	COURANTE				
	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	<i>Restes à réaliser - reports</i>				
	RECETTES (2)				
	<i>Recettes de l'exercice</i>				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
70	ENTRE SECTIONS				
74	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET				
75	VENTES DIVERSES				
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET				
	PARTICIPATIONS				
	AUTRES PRODUITS DE GESTION				
	COURANTE				
	<i>Restes à réaliser - reports</i>				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	<i>Dépenses de l'exercice</i>									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	ASSIMILES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION									
67	COURANTE									
	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	<i>Restes à réaliser - reports</i>									
	RECETTES (2)									
	<i>Recettes de l'exercice</i>									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS									
70	ENTRE SECTIONS									
74	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET									
75	VENTES DIVERSES									
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET									
	PARTICIPATIONS									
	AUTRES PRODUITS DE GESTION									
	COURANTE									
	<i>Restes à réaliser - reports</i>									
	SOLDES (2)									
		820	821	822	823	824	830	831	832	833

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002) apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)	1 955,00	55 830,00			57 785,00
	Dépenses de l'exercice	1 955,00	55 830,00			57 785,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00				1 455,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000,00			5 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 830,00			50 830,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00				500,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	93 500,00				93 500,00
	Recettes de l'exercice	93 500,00				93 500,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	85 500,00				85 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 500,00				7 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00				500,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports	91 545,00	-55 830,00			35 715,00
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS							Sous-fonction 04		
		20	21	22	23	24	25	26	41	48	
	DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice										
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
	Opérations d'équipement										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES										
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
16	ENTRE SECTIONS								
20	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
	RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
	RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice		10 518,00	10 518,00
	ENTRE SECTIONS		10 518,00	10 518,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		400,00	400,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 118,00	10 118,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice		400,00	400,00
	ENTRE SECTIONS		400,00	400,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		400,00	400,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			
			-10 118,00	-10 118,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51		512	Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES							
		510	511		520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INDAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L' ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES			
	DEPENSES (2)											
	Dépenses de l'exercice							8 423,00	2 095,00			
	ENTRE SECTIONS							8 423,00	2 095,00			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS											
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									400,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							8 423,00	1 695,00			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES											
	Opérations d'équipement											
	Opérations pour compte de tiers											
	Restes à réaliser - reports											
	RECETTES (2)											
	Recettes de l'exercice									400,00		
	ENTRE SECTIONS									400,00		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS											
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES											
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES											
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									400,00		
	Opérations pour compte de tiers											
	Restes à réaliser - reports											
	SOLDES (2)											
										-8 423,00		-1 695,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		160,00			25 437,00	25 597,00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		160,00			25 437,00	25 597,00
040	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
16	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
21	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		160,00			25 437,00	25 597,00
27	OPERATIONS D'EQUIPEMENT						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
040	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
10	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
16	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
27	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		-160,00			-25 437,00	-25 597,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
	ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Operations d'équipement				
	Operations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
	ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Operations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 81				
		810	811	812	813	816
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Operations d'équipement					
	Operations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Operations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83			
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS									
	ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Operations d'équipement									
	Operations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS									
	ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
	Operations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau du volet choisi par l'assemblé délibérant (budget, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses, et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
1643 Emprunts en devises (total)															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					400,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
Total général															

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'études	5	20 décembre 2012
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	20 décembre 2012
Linéaire	Logiciels informatiques et licences	5	20 décembre 2012
Linéaire	Plantations et aménagement de terrains	15	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme d'occasion	5	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme neuf	10	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires d'occasion	4	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires neuf	8	20 décembre 2012
Linéaire	Remorques	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel informatique - Ordinateurs, imprimantes - Serveurs - Autres périphériques et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de bureautique et de téléphonie - Photocopieurs - Télécopieurs - Téléphones et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Mobilier - Armoires, dessertes et vestiaires - Bibliothèques - Présentoirs, affichages - Rayonnages, casiers et bacs - Bureaux, compléments de bureaux - Tables, plans de change - Chaises, sièges, fauteuils, tabourets, poufs, bancs et banquettes - Mobilier de chambre, lits et couchettes - Mobilier de restauration et de cuisine	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de sécurité - Extincteurs - Caméras de vidéo-surveillance	10	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Constructions mobiles - Chalets - Abris - Tonnelles	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel monétique - Caisses enregistreuses - Lecteurs de cartes bleues - Détecteurs de faux billets	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de bureau - Destructeurs de documents - Massicots - Machines de mise sous pli - Relieuses et perforateurs - Porte manteaux - Chevalets de conférence et tableaux d'affichage	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel pour espaces verts - Tronçonneuses - Débroussailleuses - Taille haies - Fraises à neige - Souffleurs - Matériel d'arrosage	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de sports et de loisirs - Matériel et articles pour le sport - Jeux extérieurs et sols amortissants	10	20 décembre 2012
Linéaire	Coffre fort	30	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Matériel de construction Barrières portillons et garde corps	10	20 décembre 2012
Linéaire	Installations et appareils de chauffage et sanitaire	15	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel audiovisuel et de sons - Téléviseurs - Appareils photographiques et accessoires - Caméscopes - Sonos	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et équipement de tye industriel	10	20 décembre 2012
Linéaire	Electroménager - Electroménager de cuisine - Electroménager de buanderie - Electroménager de nettoyage	5	20 décembre 2012
Linéaire	Equipement de cuisine et articles d'ameublement - Glacières - Glaces - Rideaux stores et voiles	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et outillage - Outillage - Equipement d'atelier	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel pédagogique de psychomotricité et de puériculture	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de nettoyage - Nettoyeurs haute pression et monobrosses - Chariots de services	5	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 455,00	1 455,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 455,00	1 455,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 455,00	1 455,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 455,00			1 455,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		93 500,00	93 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		8 000,00	8 000,00
10222	F.C.T.V.A.	7 500,00	7 500,00
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500,00	500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		85 500,00	85 500,00
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 680,00	4 680,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 350,00	2 350,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	515,00	515,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	4 830,00	4 830,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 595,00	8 595,00
28184	MOBILIER	24 450,00	24 450,00
28188	AUTRES	40 080,00	40 080,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	93 500,00				93 500,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 455,00
Ressources propres disponibles (IV)	93 500,00
Solde (V = IV-II)(6)	+92 045,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	-	Fonds de concours			
FONCTIONNEMENT					
6573	-	Subvention de fonctionnement	Subventions diverses votées lors des prochains Conseils d'Administration		10 000,00
6574	-	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION GAP EN C	Association	2 059,00
6574	-	Subvention de fonctionnement	Subventions diverses votées lors des prochains Conseils d'Administration		154 800,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS PERMANENTS			
FILIERE ADMINISTRATIVE			
		14	14
Attaché Principal	A	1	1
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	2	2
Rédacteur	B	0	0
Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe	C	3	3
Adjoint Administratif Territorial Principal 2ème Classe	C	5	5
Adjoint Administratif Territorial	C	1	1
FILIERE TECHNIQUE			
		32	31
Agent de Maîtrise Principal	C	2	1
Agent de Maîtrise TNC 90%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	C	3	3
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	C	12	12
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe TNC	C	1	1
Adjoint Technique Territorial	C	8	8
Adjoint Technique Territorial TNC 57%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial TNC 90%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial TNC 28H00 80%	C	3	3

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	

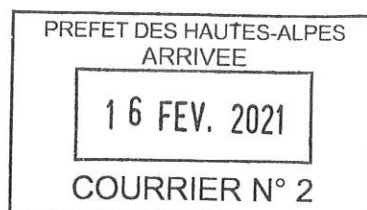
C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
FILIERE MEDICO SOCIALE		65	61
Cadre de santé de 1ère classe	A	2	2
Puéricultrice hors classe	A	1	1
Puéricultrice classe normale	A	1	1
Infirmière en soins généraux hors classe	A	3	3
Infirmière en soins généraux hors classe TNC 90%	A	1	1
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	1
Assistant socio éducatif classe exceptionnelle	A	2	2
Assistant socio éducatif 1ère classe	A	1	0
Assistant socio éducatif principal	B	0	0
Educateur territorial de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	1
Educateur territorial de jeunes enfants 1ère classe	A	6	5
Educateur principal de jeunes enfants	B	0	0
Educateur territorial de jeunes enfants 1ère classe TNC 80%	A	1	1
Educateur principal de jeunes enfants TNC 80%	B	0	0
Educateur territorial de jeunes enfants 2ème classe	A	1	1
Educateur de jeunes enfants	B	1	1
Educateur de jeunes enfants TNC 28H00	B	1	1
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	C	21	20
Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe	C	3	3
Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe TNC 80%	C	2	2
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 56%	C	1	1
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 50%	C	1	1
ATSEM principale 1ère Classe	C	4	4
ATSEM principale 2ème Classe TNC 28H00 80%	C	3	2
Agent social principal 1ère classe	C	2	2
Agent social principal 2ème classe	C	3	3
Agent social	C	1	1
Agent social principal 2ème classe TNC 50%	C	1	1
FILIERE SPORTIVE ET ANIMATION		24	23
Educateur APS 1ère classe	B	1	1
Animateur territorial principal 1ère classe	B	2	2
Animateur territorial principal 2ème classe	B	0	0
Animateur territorial	B	4	3
Adjoint d'Animation territorial principal de 2ème classe	C	5	5
Adjoint d'Animation territorial principal 2ème classe TNC 80%	C	6	6
Adjoint territorial d'Animation TNC 28H00 80%	C	4	4
Adjoint territorial d'Animation TNC 70%	C	1	1
Adjoint territorial d'Animation TNC 57%	C	1	1
EFFECTIFS PERMANENTS		135	129

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019


GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS TEMPORAIRES			
CEE (contrat d'engagement éducatif)	C		100
Médecin territorial vacataire	A		1
Assistant maternel	C		25
Adjoint administratif à TNC	C		1
Adjoint technique 2ème classe	C		29
Animatrice vacataire	C		4
EFFECTIFS TEMPORAIRES			160



ARRETE - SIGNATURES

NOMBRE DE MEMBRES en exercice : 13	BUDGET PRIMITIF 2021
Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrage exprimés : 12 VOTE : Pour 11 Contre 1 Abstentions	DATE DE LA CONVOCATION 26 JAN. 2021

Présenté par le Président du CCAS
A GAP, le - 5 FEV. 2021

M. Roger DIDIER Président du CCAS	
---------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session
A GAP, le - 5 FEV. 2021

Mme Françoise DUSSERRE Adjointe, 	Mme Martine BOUCHARDY Adjointe 	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale 
M. Bruno PATRON Conseiller Municipal 	Mme Chantal RAPIN Conseillère Municipale déléguée 	Mme Pimprenelle BUTZBACH Conseillère Municipale 
Mme Valérie BRUNEL Membre associé 	M. Patrick PROST Membre associé 	Mme Céline DUPONT Membre associé Absente
Mme Brigitte CROUVIZIER Membre associé 	Mme Martine JOUBERT Membre associé 	M. Régis PEDACCINI Membre associé 

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, compte tenu de la transmission en
Préfecture, le.....
et de la publication le.....

16 FEV. 2021

PREFET DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE

16 FEV. 2021

COURRIER N° 2



GAP, le 5/02/2021

Le Président,

